



Nancy, le 6 janvier 2026.

Communiqué de presse

VNF annonce la création de sa première filiale portuaire pour renforcer la compétitivité du fluvial : Ports de Lorraine

Voies navigables de France adopte une nouvelle stratégie pour développer la compétitivité des ports intérieurs et, à travers elle, la compétitivité de toute la logistique fluviale. L'opérateur public annonce la création d'une première filiale portuaire, permettant de concentrer un plan d'investissement de plusieurs dizaines de millions d'euros, en partenariat avec la région Grand Est et des financements de l'Etat et de l'Union européenne.



Ports de Lorraine SAS se voit confier l'ensemble du développement et de l'aménagement du foncier logistique de VNF sur la Moselle canalisée.

Depuis le 1^{er} janvier, les services logistiques de 5 ports publics qui y sont exploités ont été concédés pour 15 ans au Groupement Lorraine Multi Hubs (LMH) composé des entreprises Rhenus Partnership France, Modalis, MGE et du Grand Port Maritime de Dunkerque.

La création de cette première filiale portuaire ouvre la voie à de futures discussions concernant les ports de l'axe Saône (Chalon-sur-Saône, Mâcon et Pagny), et peut-être sur le réseau des Hauts-de-France. Une étape décisive pour structurer l'économie portuaire intérieure nationale autour d'un modèle performant et durable.

« Avec la création de filiales portuaires, VNF franchit une étape décisive pour renforcer la compétitivité des ports fluviaux et accélérer le report modal vers des solutions bas carbone. Cette stratégie ambitieuse répond à un double enjeu : offrir aux territoires des outils modernes et efficaces, et inscrire la logistique fluviale comme un levier de performance économique à l'échelle nationale. » déclare Cécile Avezard, Directrice générale de VNF.

La compétitivité des ports : un enjeu stratégique pour la transition écologique

VNF est un acteur majeur du secteur des ports intérieurs en France avec 12 sites concédés, 2 syndicats mixtes auxquels il est associé, plus de 300 sites directement loués à des industriels ou logisticiens pour leurs usages propres. Les sites concédés ou « syndiqués » totalisent à eux seuls près de 13 millions de tonnes de manutentions fluviales (sur un total de 66 millions de tonnes manutentionnées en France en 2024).

La politique de report modal repose sur la modernisation des infrastructures portuaires :

- un outillage moderne et compétitif ;
- une offre de service logistique à valeur ajoutée ;
- un réseau commercial d'envergure européenne voire mondiale ;
- des connections aux réseaux de transports lourds - fluviaux, ferroviaires et maritimes – pour mieux exploiter leurs synergies ;
- une intégration du fluvial aux politiques locales de transports portées par les collectivités locales.

Cela a conduit VNF à porter une politique portuaire très ambitieuse depuis plusieurs années :

- en regroupant comme c'est le cas en Lorraine les sites portuaires au sein d'une seule structure, pour atteindre une taille critique minimale ;
- en sélectionnant les acteurs les plus performants dans l'intégration des chaînes logistiques et l'exploitation et le développement des services logistiques ;
- en créant des structures de gestion foncières spécialisées et adaptées à chaque contexte pour les axes les plus stratégiques.

La création de Ports de Lorraine SAS constitue une nouvelle étape.

Dans la continuité de la première filiale Ports de Lorraine, VNF devrait lancer dans les mois et années à venir de nouvelles filiales portuaires au rythme des renouvellements de concessions. La création d'une filiale portuaire concernant [les ports de la Saône à grand gabarit \(Mâcon, Chalon et Pagny\)](#) est d'ores et déjà en discussion pour 2026.

À moyen terme, des projets comparables sont à l'étude sur le réseau des Hauts de France.

Ports de Lorraine : la première filiale de VNF, déjà opérationnelle

La nouvelle structure regroupe **34 plateformes portuaires dans 22 communes de l'axe Moselle**, carrefour stratégique en Europe, qui représente **un trafic fluvial de près de 5 millions de tonnes** chaque année.

Ce nouvel ensemble portuaire unique comprend notamment le nouveau port de Metz, 1^{er} port céréalier intérieur français, qui voit chaque année transiter 3,8 millions de tonnes de marchandises, ainsi que les Ports de Toul, Nancy-Frouard et Thionville.

« Ports de Lorraine incarne une ambition forte pour notre territoire : fédérer les acteurs publics et privés autour d'une offre portuaire moderne, compétitive et durable. En valorisant l'axe Moselle et en renforçant l'intermodalité, nous créons un levier stratégique pour l'attractivité économique de la région et pour la transition écologique des flux logistiques. » déclare Sophie-Charlotte Valentin, Directrice territoriale Nord-Est de VNF

Cette filiale succède au Syndicat Mixte Ouvert (SMO) des Ports Lorrains qui s'était vu confier entre 2018 et 2024, l'exploitation d'une grande partie de ce domaine.

Elle aura notamment pour mission de :

- piloter le programme d'investissement de plus de 30 millions d'euros pour la période 2026 et 2033 pour l'aménagement des sites, un foncier logistique existant, rechercher et aménager de nouveaux fonciers à potentiel logistique bord à voies d'eau ;
- assurer la gestion et la valorisation du foncier portuaire intégré au domaine public fluvial : entretien des infrastructures communes (voies routières, ferroviaires, fluviales) attribution des occupations auprès des industriels souhaitant s'installer au sein des enceintes portuaires ;
- développer l'intermodalité fluviale, ferroviaire et routière pour une logistique durable : investissements et actions de promotions.
- déléguer l'exploitation opérationnelle des ports à des concessionnaires : manutentions des bateaux, trains et offres de services logistiques aux clients non desservis par des accès spécifiques dédiés

Une nouvelle concession et des investissements massifs en faveur du report modal

Le groupement Lorraine Multi Hubs (LMH), a été désigné nouvel exploitant des services logistiques sur les ports publics de Nancy-Frouard, Metz, Thionville-Illange, Toul et Cattenom depuis le 1^{er} janvier 2026 et pour 15 ans.

Le nouveau concessionnaire, a ainsi prévu d'investir directement 10 millions d'euros dans de nouveaux équipements en faveur de nouveaux services logistiques.

De son côté Ports de Lorraine porte un ambitieux programme de travaux de plus de 30 M€ en faveur de l'axe (période 2026-2033). Ils concerneront en priorité le renforcement des infrastructures pour favoriser le report modal : voies ferrées, quais, terre-pleins, bornes électriques, etc.

Ce programme bénéficie de cofinancements de la région Grand Est et de l'Etat (CPER), ainsi que de l'Union européenne dans le cadre du [projet MOMMA « Amélioration de la Moselle canalisée : création d'une infrastructure à grand gabarit pour le double usage civil-défense »](#), au même titre que les investissements nécessaires à la mise en téléconduite des écluses de la Moselle.

À propos de Voies navigables de France

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de l'Aménagement du territoire, Voies navigables de France (VNF) fait du fluvial un levier de développement des territoires.

VNF est l'établissement public chargé de gérer, entretenir et développer 6 700 km de fleuves, canaux et rivières.

À l'écoute des besoins spécifiques des acteurs locaux, VNF agit avec ses 4 000 collaborateurs au quotidien pour faire du fluvial un levier d'attractivité et de vitalité pour les territoires.

Notre ambition est de moderniser et valoriser ce patrimoine unique en un véritable moteur de développement économique, écologique et social au service de tous.

En collaboration étroite avec les partenaires européens, nationaux et locaux, nous œuvrons notamment pour une gestion fine de la ressource en eau dans le respect de l'environnement, le renforcement de la performance du transport fluvial, la dynamisation d'un tourisme durable, l'amélioration du cadre de vie des riverains et la production d'énergies renouvelables.

VNF.fr    

À propos de Ports de Lorraine



Fédérateur de l'ensemble des ports fluviaux situés le long de la Moselle canalisée, les Ports de Lorraine - filiale de Voies Navigables de France (VNF) - connectent les entreprises du territoire aux pôles industriels économiques européens et aux ports maritimes du Nord de la France et de l'Europe, en leur offrant une solution de transport et de logistique compétitive, fiable et décarbonée.

Par l'aménagement du domaine portuaire, nous valorisons le domaine public pour anticiper et répondre à l'ensemble de vos besoins logistiques : que vous soyez porteur de projet, professionnel de la logistique ou acteur économique du territoire, nous vous proposons des espaces d'implantation, des connexions fleuve-fer-route optimisées et un accompagnement personnalisé depuis l'étude de faisabilité jusqu'à la mise en exploitation.

Adossés à l'expertise nationale de VNF, nous combinons la solidité d'un partenaire public avec l'agilité d'une entreprise à taille humaine pour faire du patrimoine fluvial lorrain un levier de développement régional et d'ouverture européenne.

En associant collectivités, entreprises et acteurs économiques, nous construisons ensemble un écosystème logistique multimodal, durable et créateur de valeur.

CONTACTS PRESSE VNF

Agence MAARC
rp-vnf@maarc.fr
Pauline Carde
06 32 03 22 55
Simon Dulucq
06 10 98 55 64

Direction territoriale Nord-Est
communication.dtne@vnf.fr
Gaëlle Rimelen
Responsable de la communication
06 88 09 50 47